

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 19 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le dix-neuf du mois de décembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Tessonnière, régulièrement convoqué sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

25 présents + 3 pouvoirs (28 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Sébastien FAURE, Huguette ROUSSEAU, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET, Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Pascal ROCHARD (suppléant)
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs :

- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Sylvie NOBLET-HORTET a donné pouvoir à Micheline REAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Sylvie NOBLET-HORTET, Françoise RICHARD, Pascal BIRONNEAU, Mathias DIXNEUF

Fabrice DURAND a été élu secrétaire de séance

Date de la convocation : 13 décembre 2023

=====

**REHABILITATION DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE
Attribution du Marché**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre du Code de la Commande Publique ;
- Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la Commande Publique ;
- Vu les offres pour le marché de travaux de la réhabilitation de la piscine communautaire reçue fin octobre ;
- CONSIDERANT la négociation pour un ou plusieurs lots ;
- CONSIDERANT la présentation du rapport d'analyse pour le projet de réhabilitation de la piscine communautaire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'attribuer le marché de travaux de réhabilitation de la piscine communautaire d'Airvault comme suit :

N°LOT	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISES	MONTANT BASE HT APRES VERIFICATION
LOT1	DEPOSE DES MATERIAUX AMIANTIFERES	MPH ARIVAUDAISE	13 551,06€
LOT2	V.R.D	COLAS	214 183,81€
LOT3	GROS-ŒUVRE	LES BATISSEURS THOUARSAIS	565 000,00€
LOT4	TRAITEMENT DE FACADES	S.P.P	15 800,00€
LOT5	CHARPENTE BOIS	LA CHARPENTE THOUARSAISE	35 000,00€
LOT6	ETANCHEITE ET COUVERTURE METALLIQUE	MESSENT	88 968,65€
LOT7	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	BODY MENUISERIE	56 134,17€
LOT8	SERRURERIE	STECO INDUSTRIES Variante Base	132 633,66€
LOT9	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	MENUISERIE GIRARD	112 659,69€
LOT10	CLOISONS SECHES	VERGNAUD	43 320,42€
LOT11	REVETEMENTS DE SOLS	BORNIER SARL	99 950,00€
LOT12	PEINTURE	MERLET DECO	22 434,04€
LOT13	LINER DE PISCINE	RPC	132 541,05€
LOT14	COURANTS FORTS ET FAIBLES	INEO CENTRE	103 207,84€
LOT15	PLOMBERIE SANITAIRE – CHAUFFAGE – VENTILATION	Sté Jean-Paul AUGER	168 500,00€
LOT16	TRAITEMENT D'EAU – AIRE DE JEUX	AQUA-Tech	399 930,00€
TOTAUX			2 203 814,39€

- d'accepter par 25 voix pour et 3 abstentions la PSE 03 suivante : COUVERTURES THERMIQUES pour un montant de 130 012,10€

N°P.S.E	DESIGNATION DES P.S.E	LOTS CONCERNES	ENTREPRISES	MONTANT PSE HT	TOTAL PSE HT
3	Couvertures thermiques	N°02 V.R.D	COLAS	331,80€	130 012,10€
		N°08 serrurerie	STECO INDUSTRIES VARIANGE PSE03	67 836,30€	
		N°13 Liner de piscine	RPC	61 844,00€	

- d'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer le marché des travaux pour la réhabilitation de la piscine communautaire, et tout document, avec les entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus

Fait et délibéré, le 20 décembre 2023
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,
Fabrice DURAND

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20231221-13-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 21/12/2023
Publication le 21/12/2023
Responsabilité, le caractère exécutoire de l'acte est assuré par la publication et de sa transmission aux services de l'Etat

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48